

Annonces légales

nice-matin
Lundi 21 février 2022

28

AVIS ADMINISTRATIFS

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2022 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes.

Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire.

Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

Métropole Nice Côte d'Azur

AVIS AU PUBLIC

Délibération conseil métropolitain du 3 février 2022

8.2 - Installation d'un Droit de Préemption Urbain métropolitain

Par délibération n° 8.2 du 3 février 2022, le conseil métropolitain a décidé :

En application de l'article R.212-2 du code de l'urbanisme, la présente délibération fait l'objet d'un affichage durant un mois à compter du 16 février 2022 au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur 5 rue de l'Hôtel de Ville à Nice. Elle sera également affichée pendant un mois, dans les 49 communes membres de la Métropole.

La délibération et les plans annexés sont joints au PLUm par voie de mise à jour en application des articles R151-1 et suivants du code de l'urbanisme.

En application de l'article R.212-2 du code de l'urbanisme, la présente délibération fait l'objet d'un affichage durant un mois à compter du 16 février 2022 au siège de la Métropole Nice Côte d'Azur 5 rue de l'Hôtel de Ville à Nice. Elle sera également affichée pendant un mois, dans les 49 communes membres de la Métropole.

COMMUNE DU MOULINET

AVIS ADMINISTRATIFS

Constat de bien sans maître

Par arrêté municipal en date du 20 décembre 2021, le maire de la commune de Moulinet a constaté que les biens suivants n'ont pas de propriétaires connus et que la procédure d'appréhension des biens est mise en œuvre :

- parcelles 60332, 60334 et 60440, terrains ou lieux d'habitations vicieuses ;
- parcelles 60360, 60173, et 60186, terrains aux lieux dits respectivement sebastien, splans, splans ouest ;
- parcelles 60135 et 60155, terrains au lieu dit Castleto ;
- parcelle 60487 rez-de-chaussée du bâtiment entré en rue de la République.

Si les propriétaires ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois à compter de la présente parution, les immeubles seront présumés sans maître et feront l'objet d'une incorporation dans le domaine communal.

Nice Côte d'Azur - Métropole

AVIS AU PUBLIC

Déclaration de projet
Pôle santé - commune de Nice
LANCÈMENT de la CONCERTATION PUBLIQUE

Par la délibération n° 8.4 du 21 octobre 2021, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) concernant le projet de Pôle Santé situé sur la commune de NICE.

Une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est mise en œuvre à compter du lundi 28 février 2022.

La concertation publique se déroulera selon les modalités suivantes conformément à la délibération de prescription :

• Une NOTE EXPLICATIVE de présentation du projet du Pôle Santé sera mise à disposition du public ;

• La Métropole Nice Côte d'Azur, au Service de la Planification, 1-3, route de Grenoble - quartier de l'Arenas, Nice - immeuble Le Connexio - 2^{ème} étage - bureau 2.20 - (entrée côté boulevard René Cassin) aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h 00 à 15h 45 ;

• et à l'Annexe de l'Hôtel de Ville, Bâtiment Corvey, 6 rue Alexandre Mari, à Nice aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h 00.

Le contenu de ce dossier évoluera et sera complété au fur et à mesure de l'avancement de la démarche d'élaboration de la déclaration de projet. Il comprendra notamment les avis reçus par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.

• Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Métropole <http://www.nicecotedazur.org>.

• Un REGISTRE destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public à la Métropole Nice Côte d'Azur, au Service de la Planification, 1-3 Route de Grenoble - quartier de l'Arenas, Nice - immeuble Le Connexio, 2^{ème} étage - bureau 2.20 aux jours et heures d'ouverture au public, et à l'Annexe de l'Hôtel de Ville, Bâtiment Corvey, 6 rue Alexandre Mari, à Nice, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

• Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les diverses modalités ci-dessous :

• en les consignait dans un des registres indiqués ci-dessus,

• et/ou en les adressant par écrit à :

Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
CONCERTATION SUR LA DECLARATION DE PROJET - POLE SANTE NICE
Métropole Nice Côte d'Azur - Service de la planification - 06364 Nice Cedex 4

et/ou en les adressant par voie électronique à Monsieur le Président de la Métropole, en renseignant le formulaire de concertation publique disponible sur le lien de la Métropole :

<http://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme>

ou directement sur le lien à l'adresse suivante : <https://web.nice.fr/formulaires/etp-pole-sante/>

ABONNEZ-VOUS AU

N°Cristal 09 69 32 83 83

APPEL NON SURTAXE

Annonces

www.immo.nicematin.com - www.auto.nicematin.com - www.emploi.nicematin.com

Particuliers
passer votre annonce
et payer par

04.93.18.70.00

Immobilier
Alpes-Maritimes

VENTE STUDIOS - 1 PIÈCE

NICE CENTRE...

BEAU STUDIO très lumineux, 30m2, plein cœur du Carré d'Or zone piétonne de Nice, énergie NC. 242.000€. De particulier à particulier de préférence. Tél.06.80.42.23.92.

VENTE 2 PIÈCES

NICE EST...

30 Bd Verany 06300 Nice vend F2 meublé, rénové, 43m2, énergie NC. 130.000€. PARTICULIER
Tél.07.57.408.498.

NICE OUEST...

Vends APPARTEMENT 62m2, double exposition, avec box fermé, 10mn plage, 10mn en tram de l'aéroport, rentabilité locative meublé, énergie NC. 197.000€. PARTICULIER
Tél.06.72.47.49.27.

NICE BAUMETTES : Exceptionnel 2/3 pièces de 74 m² orienté Sud/Ouest, terrasse 220 m² et jardin 135 m², classe énergie D, 595 000 €. NICE PROPRIÉTÉS PROMENADE 04.92.07.09.50.

VENTE VIAGERS

TOUS SECTEURS

CANNES : Beau T3 de 63.82m2, étage élevé, triple exposition, terrasse, occupé 90 ans (M), comptant 285.000€ HAI sans rente, valeur vénale 350.000€, classe énergie D, VIAGER ETUDE LODEL 04.93.80.75.24
www.etudelodel.com

SAINT LAURENT DU VAR : Belle maison sur terrain 600m2, superbe vue, piscine, garage, occupé, bouquet 140.000€ HAI + rente 900 €/mois, classe énergie NC. VIAGER ETUDE LODEL 04.93.80.75.24
www.etudelodel.com

ACHAT APPARTEMENTS

TOUS SECTEURS

PARTICULIER studio ou 2 pièces avec terrasse ou balcon, sur Nice, Antibes ou Cannes, dispose 200.000€. Tél.06.63.43.27.59

Particulier souhaite échanger 2 pièces 54m2 proche Faculté des lettres / Magnan, bon état, lumineux, calme, 2ème étage (ascenseur) contre un 3 pièces sur Nice. Paiement comptant de la différence de prix. Tél.06.67.40.82.06.

Société d'investissement immobilier achète secteur NICE tous types de biens immobiliers même avec travaux. Décision rapide. Contactez Jorge ANTONIO 06.12.21.25.12.

ACHAT VIAGERS

Azur Viager
04.93.38.04.44
www.le-viager.fr

Visite et expertise gratuites sur tout le 06. Viager libre, viager occupé, vent à terme.

LOCATION STUDIOS - 1 PIÈCE

CANNES, ARRIÈRE-PAYS CANNIS

CANNES, loue studio 33m2, balcon vue mer, résidence sécurisée avec services, restaurant, récréation 24/24. Classe énergie C. Loyer 795€ charges et chauffage compris. PARTICULIER. Tél.07.85.89.09.33

LOCATION 3 PIÈCES

GRASSE, PEYMEIADE, LE ROURET, ROQUEFORT

GRASSE résidence du Parc. Loue 3 PIÈCES 68m2, 2^{ème} étage ascenseur, 1 place parking, cave, énergie NC. 600€/mois + charges 185€ (incluant chauffage et eau chaude). PARTICULIER
Tél.04.93.36.69.69.

LOCATION 4 PIÈCES

NICE, COLLINES NIÇOISES, ARRIÈRE-PAYS

ST ANTOINE et hôpital Achet, proche commerces/ écoles, loue appartement atypique, parking cave, surplombant forêt, arrêt bus à 20 m, compteur eau/ électrique individuels. Classe énergie C. Loyer 1.430€. PARTICULIER. Tél. 06.11.40.33.55

NOUS JOINDRE AU SIEGE OU EN AGENCES

Régie publicitaire/Annonces : 04.93.18.70.00
Rédaction Cannes-Grasse : 04.93.06.37.50
Rédaction siège : 04.93.18.26.13
Rédaction Antibes : 04.92.90.40.90
Rédaction Monaco : 033.7793.10.43.90
Rédaction bassin cagnois : 04.93.18.26.10
Rédaction Nice : 04.97.03.24.50

« NICE-MATIN »
Président - Directeur de la publication : Jean-Louis Pelé

Directeur des rédactions : Denis Carreaux

Siège social et imprimerie : Société par actions simplifiée Groupe Nice-Matin
Capital 6.496.001,00 €
Actionnaire : Avenir Développement
214, boulevard du Mercantour
06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr

Dépôt légal à parution
CPPAP Print : 0425 C 86665
CPPAP Web : 1125 Y 90215
ISSN 0224-5477

« NICE-MATIN » adhère au A R P P
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vacquerie - 75116 Paris

Pour usage UPM : origine du papier majoritaire : Allemagne - 88% de fibres recyclées - Papier certifié P.E.C. - Pict : 0.008 kg/t.

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D.)

Abonnements :
N°Cristal 09 69 32 83 83
APPEL NON SURTAXE
12 mois : 443 € (7 j.)

TIRAGE PRECEDENT :
Groupe Nice-Matin : 114.294

PEFC 10-31-3460

La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite.

CLUB DES ABONNÉS CET ESPACE EST POUR VOUS !

nice-matin var-matin

Vous faites partie de notre club de privilégiés et Nice-Matin souhaite vous donner la parole. Cet espace vous est donc dédié pour vous permettre de nous faire part de vos expériences et donner votre avis sur des sujets qui vous intéressent.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE ASSOCIATION !

Ecrivez-nous à marketing@nicematin.fr, nous communiquant votre numéro d'abonné, ainsi qu'une photo ou un logo en haute définition, si vous le souhaitez. Votre texte ne doit pas dépasser 140 caractères maximum. Si le nombre de réponses est trop important, la sélection des parutions se fera par tirage au sort.

